

Le 28 février 2018

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-5977

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} février 2018, dans laquelle vous nous demandez :

- « 1. *Hydro-Québec (1998). Guide pour la sélection des paramètres sismiques. Rapport du sous-groupe Séismicité; et*
- 2. *Hydro-Québec (1999). Guide d'évaluation de la sécurité sismique des barrages. »*

Le 22 février 2018, vous avez modifié votre demande afin d'obtenir des versions plus récentes desdits documents, à savoir :

- « 1. *Hydro-Québec (2001). Guide pour la sélection des paramètres sismiques. Rapport du sous-comité Séismicité; et*
- 2. *Hydro-Québec (2003). Guide pour l'évaluation de la sécurité sismique des barrages. »*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents demandés. Cependant, nous ne pouvons vous communiquer les figures 4.1 (carte de séismicité des installations de production et de transport d'Hydro-Québec) et 5.1 (Zonage sismique du Québec et coefficients sismiques correspondants) du *Guide pour la sélection des paramètres sismiques* puisqu'elles constituent notamment des renseignements dont la communication comporterait des enjeux de sécurité ainsi que des renseignements de nature technique que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons en conséquence les articles 22 et 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

Les informations communiquées, le sont telles quelles et sans aucune garantie quant à leur exactitude, fiabilité, exhaustivité, suffisance ou précision. Hydro-Québec ne peut pas être tenue responsable de tous dommages, directs ou indirects, qui pourraient être causés ou résulter de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser ces informations.

Vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.